RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :
En exercice : **27**
Qui ont pris part à la délibération : **26**
Dont pouvoirs : **3**
Votes pour : **26**
Votes contre : **0**
Abstentions : **0**
Date de la convocation : **22/09/2026**
Date d'affichage : **02/10/2026**

Certifié exécutoire par réception en Sous-Préfecture de Limoux le:

- 9 OCT. 2026

L'an **deux mil vingt six, le vingt huit septembre**, à **18h30**, le Conseil Municipal de la commune **de QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Stéphane PEILLE, Maire**.

Étaient présents : M. Stéphane PEILLE, M. Jean-Michel FOSSET, Mme Rose-Marie POUS-ODDOS, M. Yves RAYNAUD, Mme Malika GIMENEZ, M. Eric BRETON, Mme Françoise CATHIARD, M. Claude BORDES, Mme Lisette CHAUBET, M. Christophe DUVERGÉ, Mme Muriel SCANDOLERA, M. Sébastien MARRONCLES, Mme Sylviane JARDIN, M. Gérard STOQUERT, M. Benjamin HILLÉ-SCHWAB, Mme Marion DAIGNEAU, M. Derrick CAMPBELL, Mme Carole OLEKHNOVITCH, M. Boris HUG, M. Thierry CAUSSE, M. Marco CABALLERO, Mme Manon LUCASSON, M. Cédric BEAUVAL.

Étaient absents excusés : Mme Laétitia SAPLANA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Claudine KOTTEN, Mme Céline SANCHEZ.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Mohammed EL HABCHI en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Claudine KOTTEN en faveur de M. Gérard STOQUERT, Mme Céline SANCHEZ en faveur de Mme Muriel SCANDOLERA.

Secrétaire : Mme Manon LUCASSON.

Délibération n° : **MA-DEL-2026-148**

Domaine : 7.10 - Divers

OBJET : Acceptation d'un don d'une maquette en allumettes de M. Daniel FIGARD.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2026 par laquelle le conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT a donné délégation à M. le Maire afin d'accepter les dons et les legs qui ne sont pas grevés ni de conditions ni de charges,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2242-1 relatif aux dons et legs consentis aux communes ;

Vu la proposition de don formulée par les trois enfants de Monsieur Figard Daniel, décédé, en faveur de la commune de Quillan ;

Considérant que Monsieur Figard Daniel, né à Carcassonne, a passé son enfance à Quillan avant de s'établir à Toulon, dans le Var ;

Considérant l'attachement particulier de Monsieur Figard Daniel à la commune de Quillan et à son histoire ;

Souhaitant perpétuer la mémoire de leur père et témoigner de son attachement à la commune de Quillan, ses trois enfants proposent ainsi de remettre gracieusement une maquette en allumettes représentant le chalet de Carach, à la Ville, afin qu'elle puisse être conservée et, le cas échéant, présentée au public dans le cadre de la valorisation du patrimoine local.

M. Le Président propose au conseil municipal :

1. D'accepter le don fait à titre gratuit par les trois enfants de Monsieur Figard Daniel, portant sur une maquette en allumettes représentant le chalet Salvat ;

2. De l'autoriser à accomplir toutes les démarches nécessaires à la formalisation et à l'intégration de ce don au patrimoine de la ville de Quillan.

3. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 26 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire,

Mme Manon LUCASSON

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

M. Stéphane PEILLE

MAIRIE DE QUILLAN (Aude)

2026-148

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-10-09T10-48-04.00 (MI273019181)

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20261009-2026-148-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Acceptation d'un don d'une maquette en allumettes de M. Daniel FIGARD.

Date de décision : Oct 9, 2026 12:00:00 AM

CERTIFIÉ
Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : MA-DEL-2026-148.PDF

Préparé	Date **09/10/26** à **10:48**	Par **TRICOIRE Muriel**
Transmis	Date **09/10/26** à **10:48**	Par **TRICOIRE Muriel**
Accusé de réception	Date **09/10/26** à **10:54**	